

École normale supérieure Lyon

Bilan social 2009

Juin 2010

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
MOT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	4
GLOSSAIRE	6
I. EMPLOIS ET EFFECTIFS	9
1.1. LES EMPLOIS BUDGETAIRES.....	9
1.2. LES EFFECTIFS REELS	12
1.2.1. <i>Les effectifs globaux de l'école</i>	12
Effectifs de l'école (élèves compris).....	12
Répartition du personnel selon la filière et la catégorie (hors élèves normaliens)	13
Caractéristiques sociodémographiques des personnels (hors élèves).....	16
1.2.2. <i>Les personnels BIATOSS (fonctionnaires et contractuels)</i>	19
1.2.3. <i>Les personnels Enseignants (fonctionnaires et contractuels)</i>	21
1.2.4. <i>Les contractuels BIATOSS</i>	24
1.3. ANCIENNETE DANS L'ETABLISSEMENT	26
1.4. MOUVEMENT.....	27
1.4.1. <i>Mobilités Externe</i>	27
1.4.2. <i>Mobilités Internes BIATOSS</i>	28
1.4.3. <i>Avancement</i>	29
1.4.4. <i>Liste d'Aptitude</i>	30
II. REMUNERATIONS	32
2.1. REMUNERATION PRINCIPALE	32
2.2. PRESTATIONS 2009	33
2.2.1. <i>Personnels Enseignants</i>	33
2.2.2. <i>Personnels BIATOSS</i>	33
2.2.3. <i>Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)</i>	35
2.3. NOUVELLES BONIFICATIONS INDICIAIRES.....	38
III. CONDITIONS HYGIENE ET SECURITE	39
3.1. COMITE CHS	39
IV. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL	41
4.1. RESIDENCE PRINCIPALE DES PERSONNELS.....	41
4.2. TAUX D'ACTIVITE DES BIATOSS	43
4.3. COMPTE EPARGNE TEMPS.....	44
4.3. MEDECINE DE PREVENTION.....	45
V. FORMATION CONTINUE	47
VI. RELATIONS PROFESSIONNELLES	49
VII. POLITIQUE SOCIALE	51
7.1. ASSISTANCE SOCIALE	51
7.2. RESTAURATION.....	53
7.3. L'ASSOCIATION ENSEMBLE.....	55
7.4. CRECHE GARDERISSETTE	56

PREAMBULE

Mot de la direction des Ressources Humaines

L'année 2009 est une année charnière, de par la préparation de la création de la nouvelle ENS de Lyon. Réalisé conjointement par la Direction des Ressources Humaines et le Service Prospective et Aide au Pilotage, ce bilan est établi sur la base d'une matrice commune des bilans des ENS LSH et ENS Lyon. Les indicateurs sont le fruit d'une réflexion forte, issue des choix des 2 anciens établissements, ils sont construits avec un nouvel outil décisionnel Business Object (BO). Ces évolutions majeures ont impliqué un important travail pour assurer la fiabilité des données et la cohérence avec les éditions précédentes du bilan social.

Le bilan social 2009 ainsi rénové, apparaît comme la pierre angulaire de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la nouvelle ENS de Lyon. Ainsi, aujourd'hui plus que jamais, le bilan social reflète la politique de gestion des ressources humaines menée tout au long de l'année, mesure à la fois le chemin parcouru au sein des établissements et les perspectives d'amélioration dans le nouveau cadre qu'est l'ENS de Lyon.

GLOSSAIRE

Filière

FILIERE	SIGLE	SIGNIFICATION
Personnels ATOSS Administratifs et Techniques	AC	Agent comptable EPSCP
	SGEPES	Secrétaire Général d'Etablissement Public d'Enseignement Supérieur
	AENESR	Administrateur de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
	CASU	Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire
	ADAENES	Attaché D'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	SAENES	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	INF	INFirmier(e)
	ADJENES	ADJoint administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ATEC	Adjoint TEChnique des établissements d'enseignement	
Personnels ITRF Ingénieurs Techniques, de Recherche et de Formation	IGR	InGénieur de Recherche
	IGE	InGénieur d'Etudes
	ASI	ASsistant Ingénieur
	TCH	TeCHnicien de recherche et de formation
	ADT	ADjoint Technique de recherche et de formation
FILIERE	SIGLE	SIGNIFICATION
Personnels des Bibliothèques		Conservateur général
		Conservateur des bibliothèques
		Bibliothécaire
	BAS	Bibliothécaire Adjoint Spécialisé
		Assistant des bibliothèques
MAG	MAGasinier des bibliothèques	
Enseignants	PR	PRofesseur des universités
	MCF	Maître de ConFérences
		Assistant de l'enseignement supérieur
	PRAG	PRofesseur Agrégé
	PRCE	PRofesseur Certifié
	ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
	PAST	Professeur ASSocié à Temps partiel
	Lecteur	
AM	Allocataire Moniteur	

Autres abréviations

APER : Autres Personnels d'Enseignement et de Recherche

IATOSS : Personnels ITRF et ATOSS.

BIATOSS : Personnels Bibliothèques, ITRF et ATOSS.

BIB : Personnels Bibliothèques.

Cat : Catégorie.

CET : Compte Epargne Temps.

CRCT : Congé(s) pour Recherches ou Conversions Thématiques.

EPSCP : Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.

Catégorie

Les fonctionnaires, dans leur ensemble, sont classés en trois grandes catégories hiérarchiques, correspondant chacune à une lettre : A, B, C. Chaque catégorie correspond au niveau de diplôme exigé des candidats au concours externe.

La catégorie A correspond à des fonctions d'étude, de conception, d'encadrement ou de direction qui nécessitent la possession d'un diplôme (ou équivalent) Bac + 3 ou davantage.

La catégorie B correspond à des fonctions d'application, de mise en œuvre de procédures, d'encadrement intermédiaire qui nécessitent au minimum la possession du baccalauréat.

La catégorie C correspond à des fonctions techniques et d'exécution qui nécessitent en général la possession du brevet des collèges, du CAP, du BEP (ou d'un diplôme équivalent).

Corps

Le corps est l'équivalent dans la fonction publique d'Etat du cadre d'emplois dans la fonction publique territoriale : un ensemble regroupant les fonctionnaires soumis au même statut particulier et ayant vocation aux mêmes grades. Comme pour les cadres d'emplois territoriaux, chaque corps comprend un ou plusieurs grades.

Grade

Le grade est une subdivision du corps, qui représente une hiérarchisation à l'intérieur d'un même métier. La hiérarchie des grades au sein du corps est fixée par chaque statut particulier. Le grade est distinct de l'emploi : c'est le titre qui confère à son titulaire vocation à occuper l'un des emplois qui lui correspond.

Emploi ou support budgétaire

L'emploi est le support permanent ouvert sur un programme budgétaire (on parle de support budgétaire) et délégué à un établissement, permettant ainsi la rémunération du fonctionnaire qui l'occupe.

Contractuel

Un personnel contractuel, embauché en contrat de droit public à durée déterminée, peut être rémunéré sur deux budgets distincts : le budget Etat ou les ressources propres de l'établissement.

Les contractuels peuvent être recrutés sur quatre natures différentes de support budgétaire :

- Les rompus de temps partiels qui correspondent à la somme des quotités non rémunérées des personnels à temps partiel affectés sur des emplois Etat.
- Les emplois provisoirement vacants.
- Les crédits de suppléance, dégagés sur le budget de l'établissement.
- Les ressources propres, pour des missions spécifiques, et budgétées par le service qui emploie le contractuel.

N.B : Les vacataires perçoivent une rémunération correspondante à un taux horaire, ils ne sont pas considérés comme faisant partie des personnels contractuels de l'établissement dans la mesure où leurs interventions sont très ponctuelles.

Effectifs réels

Il s'agit du nombre de personnes physiques occupant un emploi. Ainsi, les effectifs peuvent être plus nombreux que les emplois (2 personnes à mi-temps peuvent occuper un seul emploi).

ETP : Equivalents temps plein

Ce sont des modes de calcul qui déterminent les taux d'occupation des emplois.

Un ETPT, Equivalent Temps Plein Travaillé, correspond à la quotité de travail choisie par l'occupant de l'emploi.

Un ETPF, Equivalent Temps Plein Financier, correspond à la quotité de rémunération versée dans le cadre d'un temps partiel. Il est en effet différent de l'ETPT dans le cadre d'une quotité travaillée de 80 ou 90%.

Dans les tableaux du bilan social, les ETPT correspondent à la somme des quotités de travail des personnes occupant les emplois, à temps complet ou à temps partiel.

I. EMPLOIS ET EFFECTIFS

1.1. Les emplois budgétaires

Les emplois budgétaires, effectifs réels et ETPT ATOSS, ITRF, et Bibliothèques
au 31 décembre 2009

Filière	Catégorie	Corps	Supports budgétaires 2009	Effectifs réels 2009*	ETPT 2009*
ATOSS	A	Agent comptable EPSCP	1	1	1
		SGEPES	1	1	1
		AENESR	1	0	0
		CASU	1	0	0
		ADAENES	6	7	6,8
	B	SAENES	18	16	15,5
		Infirmier	1	1	0,8
	C	ADJENES	16	17	16
		ATEC	0	0	0
	TOTAL ATOSS			45	43
ITRF	A	IGR	11	9	9
		IGE	19	19	18,6
		ASI	8	10	9,3
	B	TCH	22	23	22,8
	C	ADT	18	19	19
	TOTAL ITARF			78	80
BIB	A	Conservateur général	0	0	0
		Conservateur	1	1	1
		Bibliothécaire	1	1	1
	B	Assistant(e) Bibliothèques	0	0	0
		BAS	3	3	3
	C	Mag	3	3	2,8
	TOTAL BIBLIOTHEQUE			8	8
TOTAL GENERAL			131	131	127,6

* : Personnel Titulaire ou Contractuel sur budget Etat (hors personnel contractuel sur Ressources Propres)

Les supports budgétaires sont à comparer aux ETPT. En effet, les effectifs constituent le nombre de personnels quelle que soit la quotité travaillée.

Ainsi, les contractuels sur rompus de temps partiels augmentent les effectifs mais sont intégrés aux supports budgétaires.

N.B : les effectifs réels et les ETPT sont une « photographie » au 31 décembre 2009, et sont amenés à évoluer au cours de l'année.

Les emplois budgétaires Enseignants au 31 décembre 2009

Corps	Supports budgétaires 2009	Effectifs réels 2009*	Explication de la différence entre les supports budgétaires et les postes occupés
Emploi de direction	1	1	
PR	35	30	Postes vacants utilisés pour les postes d'ATER
MCF	49	49	Un MCF sur support PRAG
PRAG	28	26	Une démission
PRCE	1	1	
Lecteur	2	2	
Sous-Total	116	109	
ATER	/	9	
Chercheur	/	1	
Allocataire de recherche & Moniteur	/	68	
Allocataire de recherche	/	93	
Moniteur		19	
Post doc		37	
Total	116	336	

* : Personnel Titulaire ou Contractuel

Au 31 décembre 2009, les supports budgétaires (BIATOSS et enseignants) ne sont pas intégralement pourvus pour préparer la fusion des deux ENS lyonnaises.

1.2. Les effectifs réels

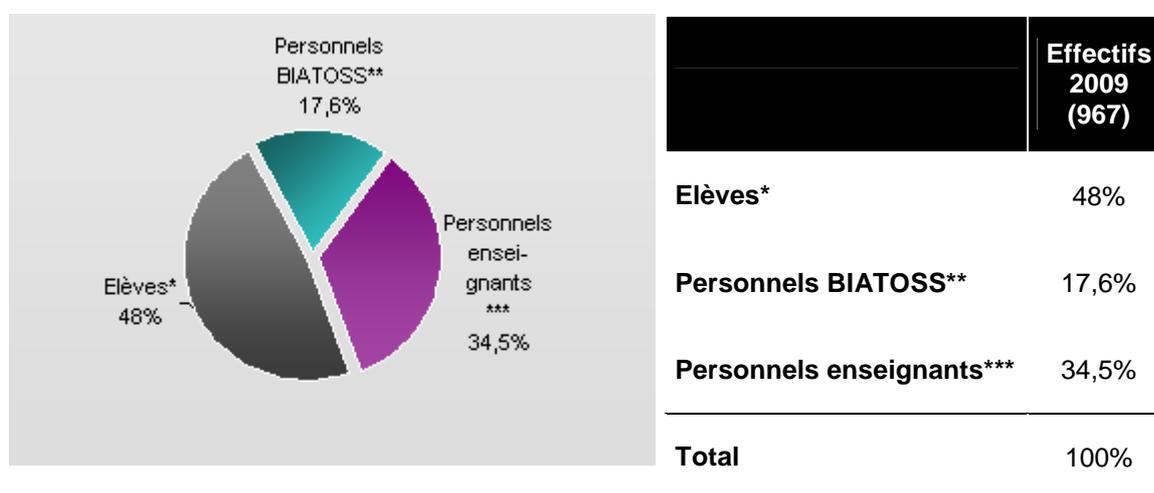
1.2.1. Les effectifs globaux de l'école

Effectifs de l'école (élèves compris)

Le périmètre des effectifs de l'ENS Lyon est complexe puisque l'école regroupe des personnels administratifs, des enseignants-chercheurs, des élèves, des auditeurs, des doctorants et des post doctorants.

Le bilan social a pour objectif de décrire la situation des personnels de l'ENS Lyon rémunérés par l'école, c'est-à-dire les personnels BIATOSS, Enseignants, élèves et une partie des doctorants et des post doctorants.

Effectifs de l'école au global au 31 décembre 2009



* Est considéré ici l'ensemble des élèves normaliens (rémunérés ou non). Pour information, 443 des 463 élèves sont rémunérés en tant que Professeurs Stagiaires.

** Le chiffre tient compte du personnel contractuel sur budget Etat et Ressources Propres.

*** Effectif enseignant global y compris allocataires de recherche et allocataires moniteurs.

Parmi les populations de personnels de l'école, près de la moitié sont des élèves normaliens (rémunérés ou non).

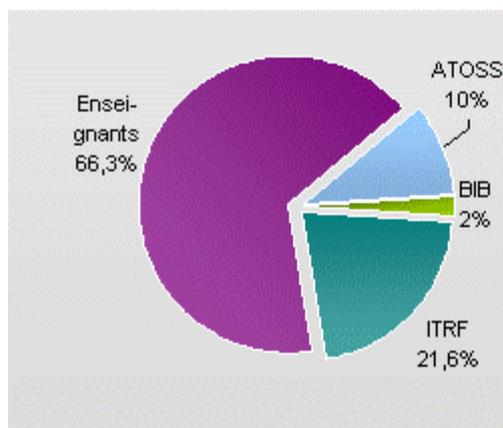
Répartition du personnel selon la filière et la catégorie (hors élèves normaliens)

Répartition de l'ensemble des personnels selon la catégorie et la filière au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur Ressources Propres)

Filière	Catégorie	Effectifs réels 2009	% du total 2009
ATOSS	A	11	2%
	B	22	4%
	C	18	4%
	Total ATOSS	51	10%
Bibliothèques	A	2	0,4%
	B	3	1%
	C	5	1%
	Total Bibliothèques	10	2%
ITRF	A	61	12%
	B	27	5,4%
	C	21	4,2%
	Total ITRF	109	21,6%
Enseignants	A	334	66,3%
TOTAL GENERAL		504	100%

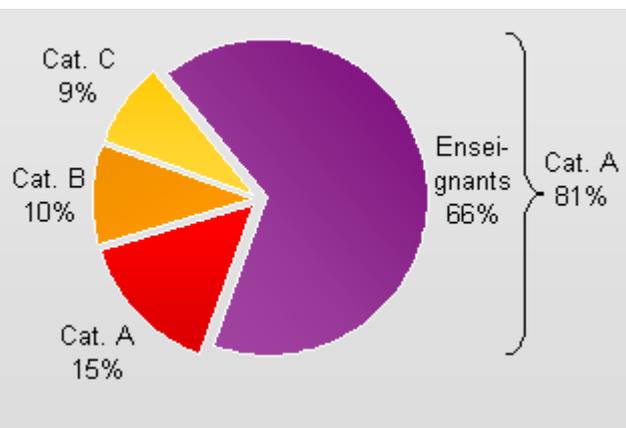
Par filière :

Base : 504 effectifs réels

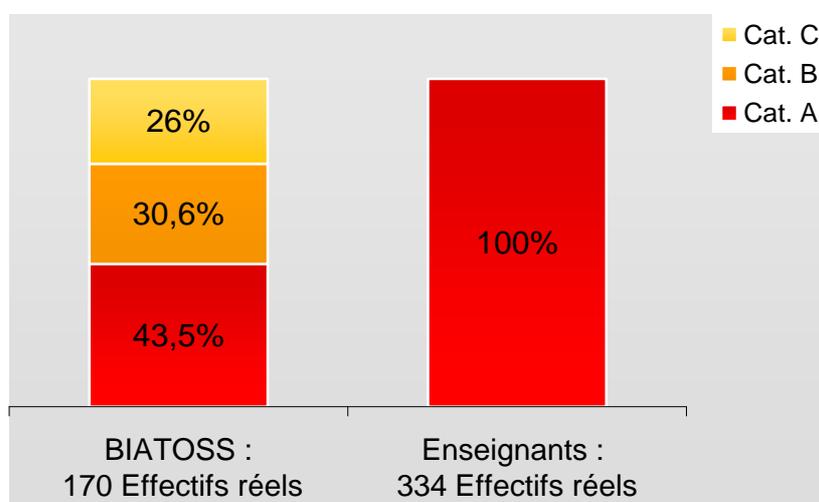


Par catégorie :

Base : 504 effectifs réels



Par catégorie et filière



Les personnels de l'école appartiennent majoritairement à la catégorie A (81%), catégorie parmi laquelle les Enseignants sont majoritaires (près de 8 catégories A sur 10 (66% / 81%)).

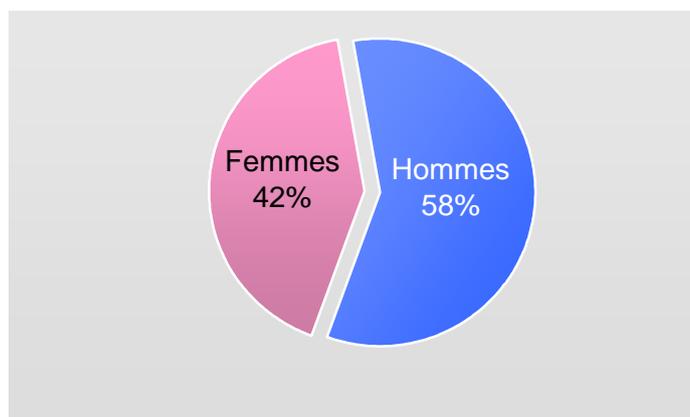
Les personnels de catégorie C représentent un quart des personnels BIATOSS.

Le personnel appartient majoritairement aux filières d'Enseignement (représentant deux tiers des effectifs réels).

Caractéristiques sociodémographiques des personnels (hors élèves)

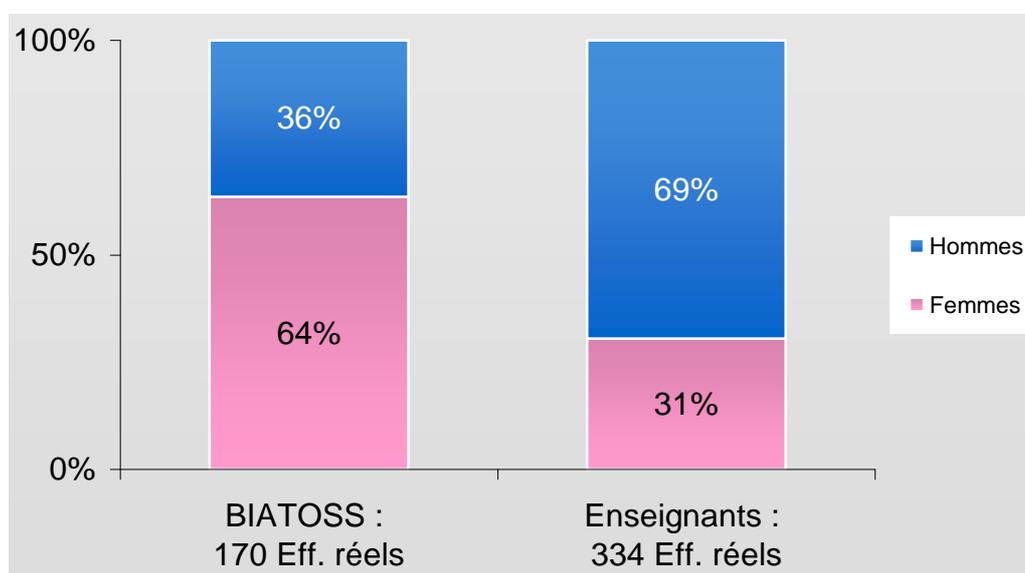
Répartition des personnels selon le sexe (y compris contractuels sur Ressources Propres) au 31 décembre 2009

Base : 504 effectifs réels

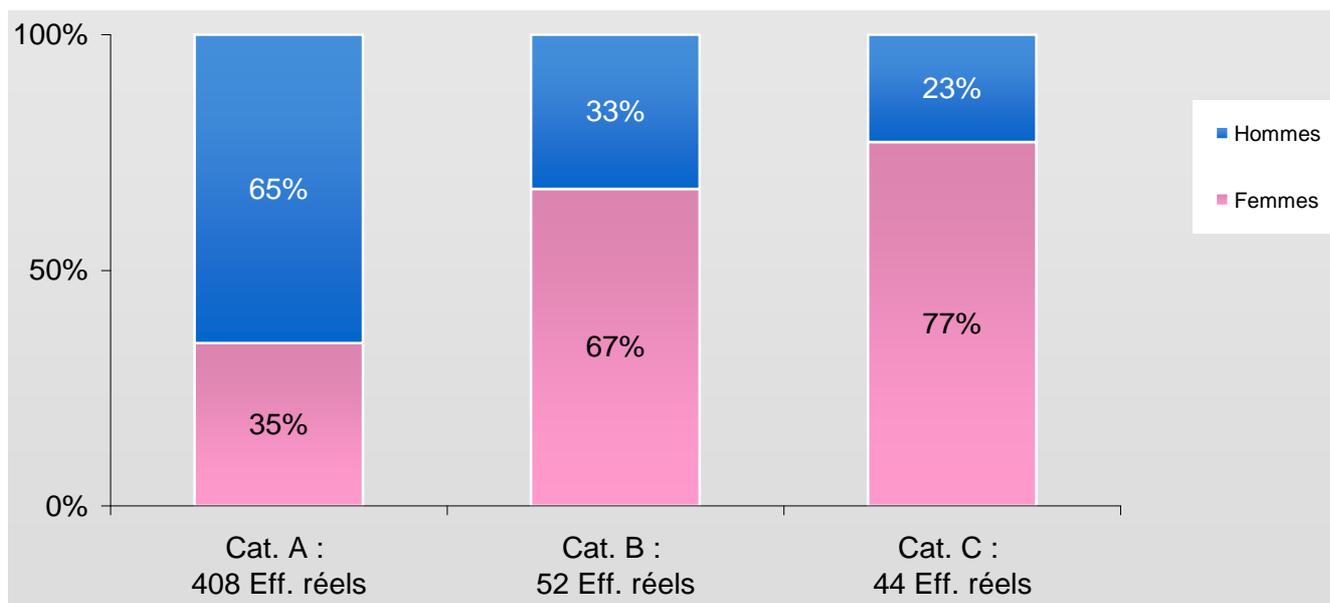


42% des personnels de l'Ecole (hors élèves normaliens) sont des femmes.

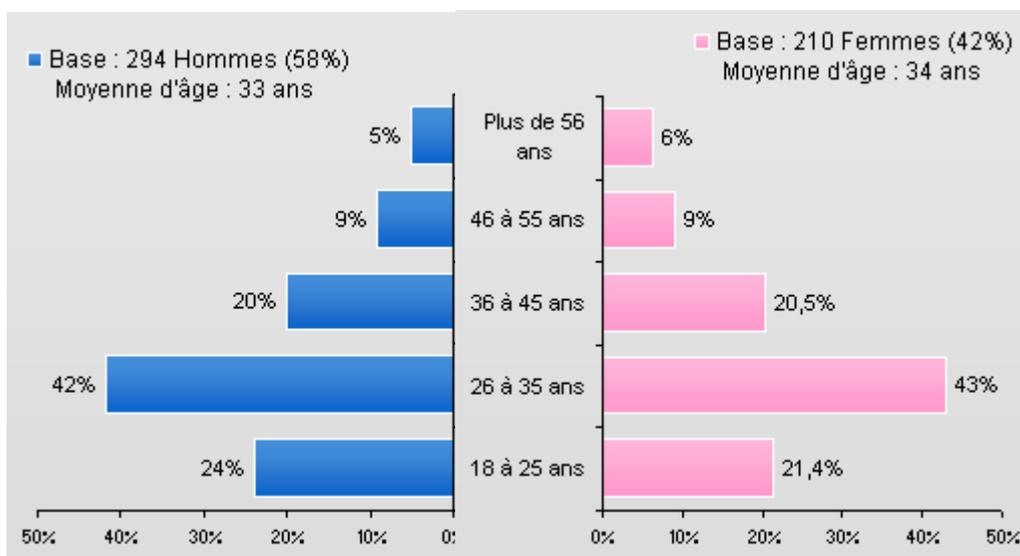
Répartition des personnels selon le sexe et la filière (y compris contractuels sur ressources propres) au 31 décembre 2009



**Répartition des personnels selon le sexe par catégorie
(y compris contractuels sur ressources propres)
au 31 décembre 2009**



**Pyramide des âges des personnels
(y compris contractuels sur ressources propres)
au 31 décembre 2009**



La répartition par classe d'âge des personnels hommes et femmes est similaire, avec une moyenne d'âge très proche : 33 ans chez les hommes et 34 chez les femmes.

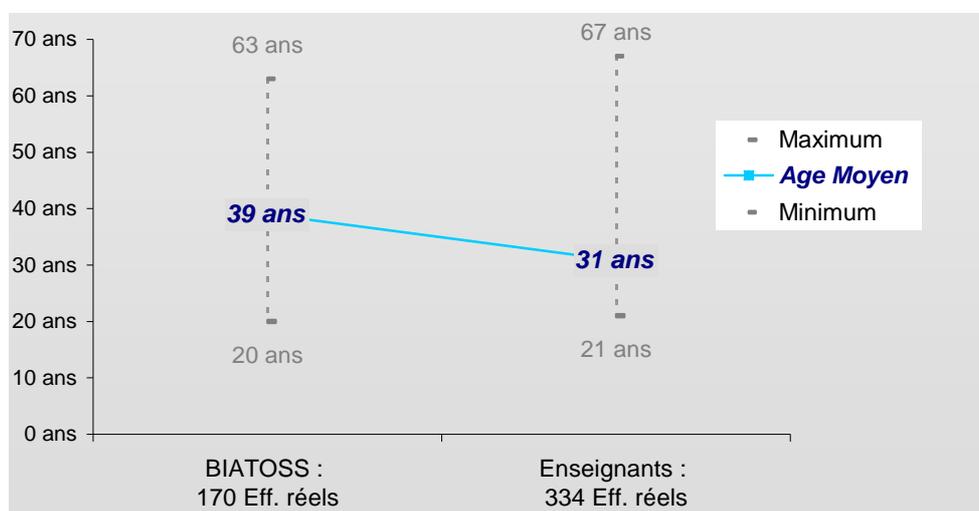
Caractéristiques d'âge des personnels (y compris contractuels sur ressources propres) au 31 décembre 2009

Base : 504 effectifs réels

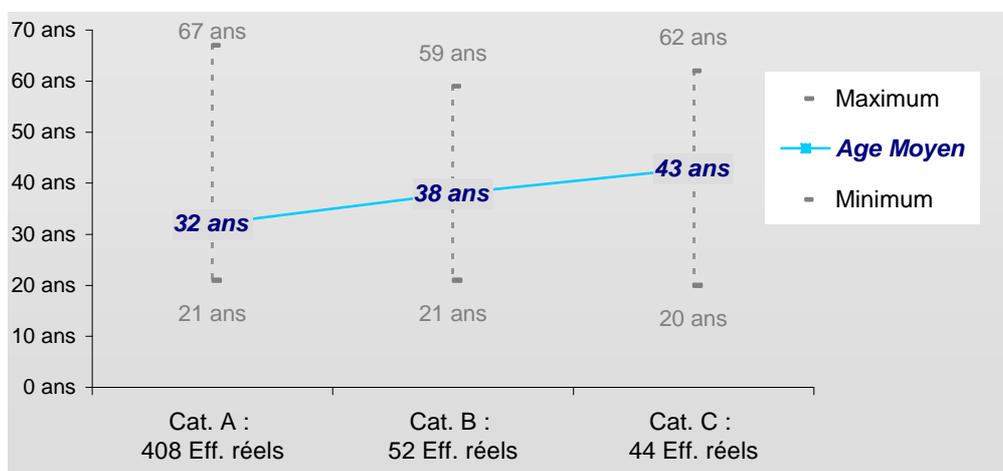
Age Moyen	34 ans
Age Médian	30 ans
Personne la plus jeune	20 ans
Personne la plus âgée	67 ans

L'âge médian est de 30 ans : si on partage en deux groupes de même effectif les personnels de l'ENS Lyon selon leur âge, la moitié la plus jeune a 30 ans ou moins et la moitié la plus âgée a 30 ans ou plus.

Caractéristiques d'âge des personnels selon la filière (y compris contractuels sur ressources propres) au 31 décembre 2009



Caractéristiques d'âge des personnels selon la catégorie (y compris contractuels sur ressources propres) au 31 décembre 2009

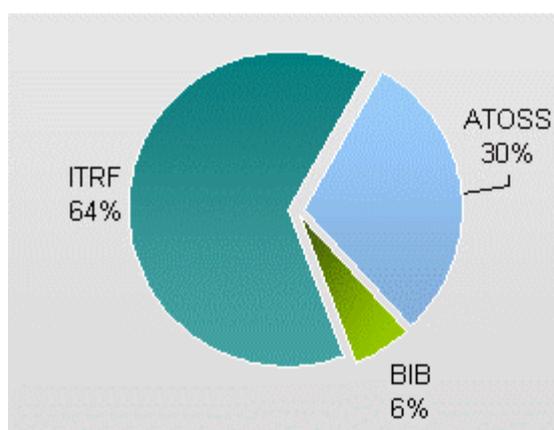


1.2.2. Les personnels BIATOSS (fonctionnaires et contractuels)

Répartition des personnels BIATOSS (y compris contractuels sur ressources propres) au 31 décembre 2009

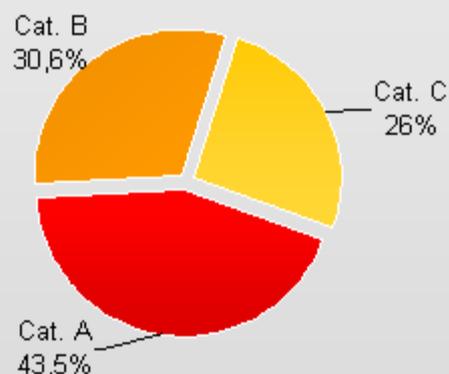
Par filière :

Base : 170 effectifs réels

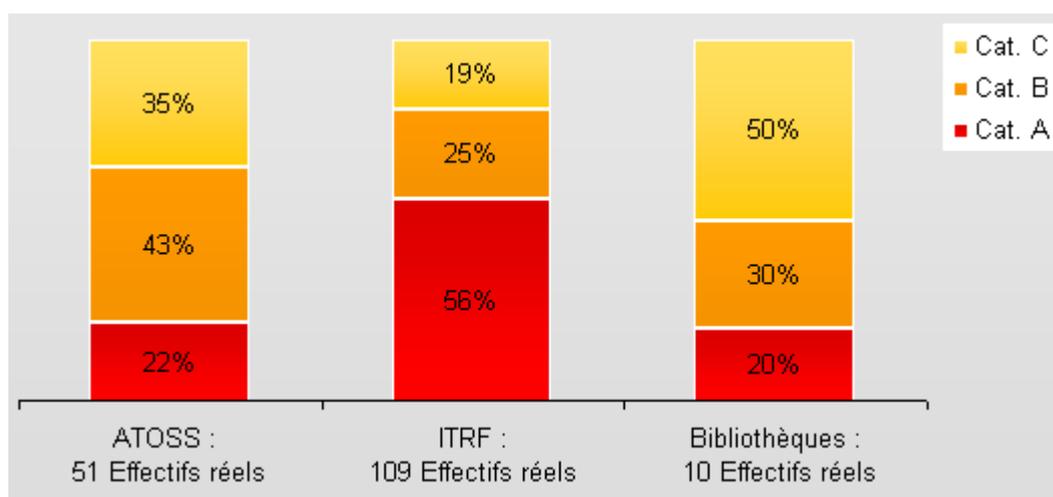


Par catégorie :

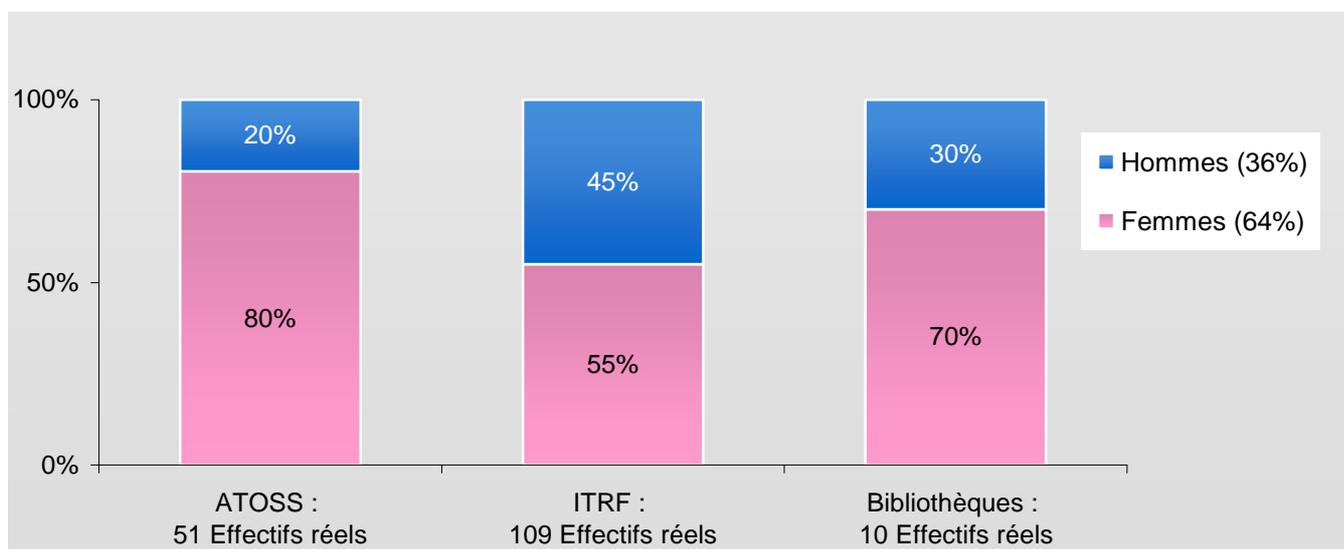
Base : 170 effectifs réels



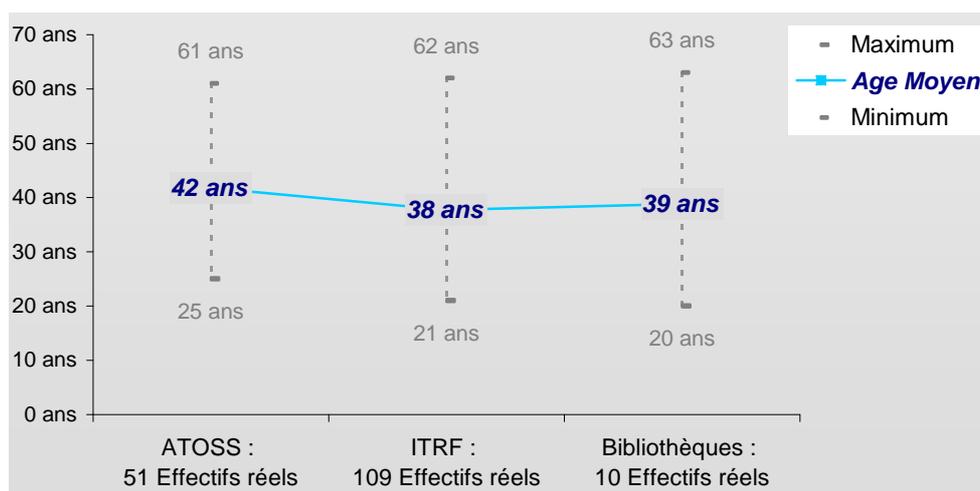
selon la catégorie et la filière



**Répartition des personnels BIATOSS selon le sexe par filière
(y compris contractuels sur ressources propres)
au 31 décembre 2009**



**Caractéristiques d'âge des personnels BIATOSS par filière
(y compris contractuels sur ressources propres)
au 31 décembre 2009**



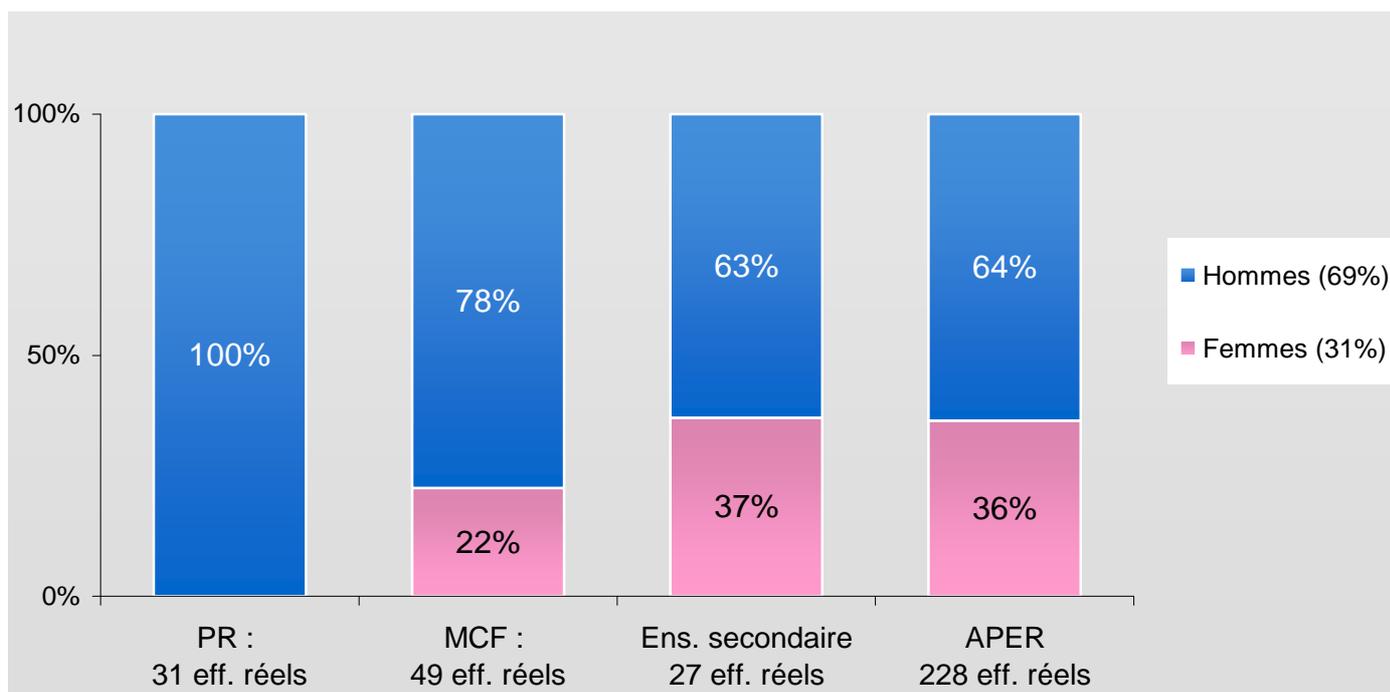
1.2.3. Les personnels Enseignants (fonctionnaires et contractuels)

Note : Certains corps ont des effectifs faibles. Ainsi, l'ajout d'une personne au sein de ces corps peut faire évoluer les pourcentages de manière significative.

Répartition des personnels Enseignants par corps (y compris les contractuels budget Etat et Ressources Propres) au 31 décembre 2009

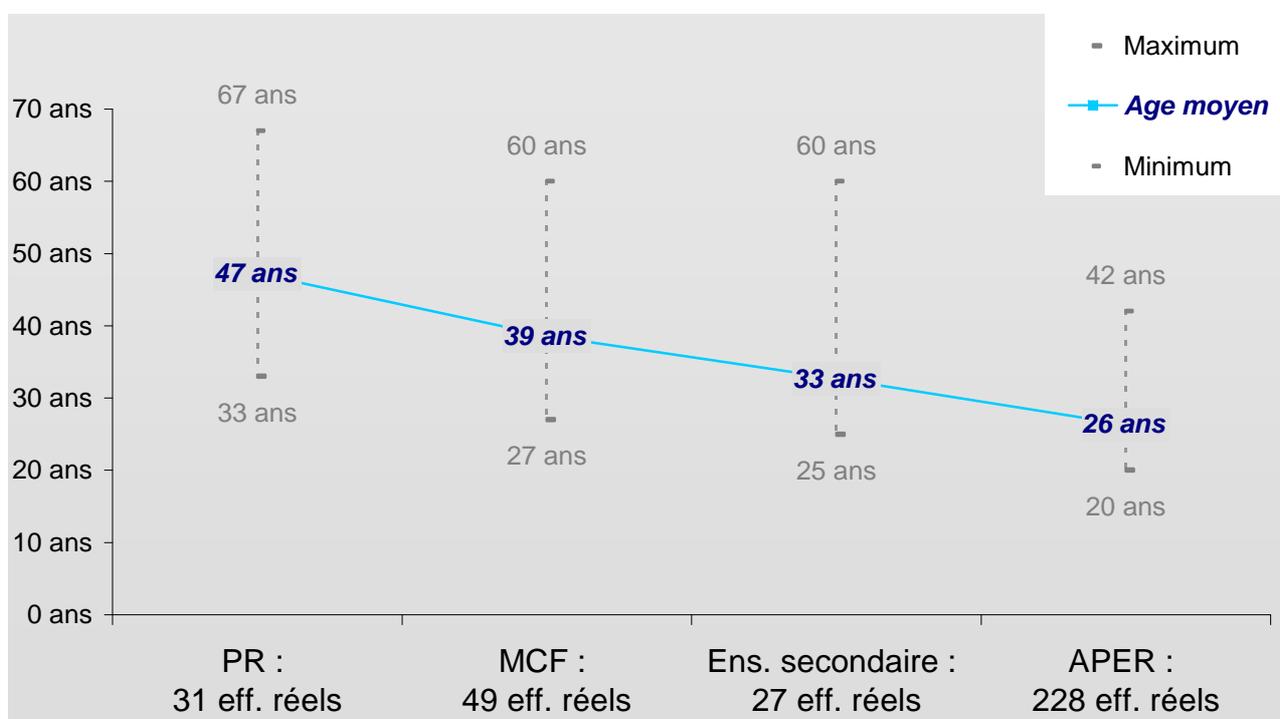
Corps	Effectifs 2009	% du total 2009
Professeur des universités	31	9%
Maître de conférences	49	14,6%
Professeur agrégé	26	7,7%
Professeur certifié	1	0,3%
Chercheur	1	0,3%
Attaché temporaire d'enseignement et de recherche	9	2,7%
Lecteur	2	0,6%
Allocataire de recherche & Moniteur	68	20%
Allocataire de recherche	93	28%
Moniteur	19	5,7%
Post doc	37	11%
TOTAL Enseignants	336	100%

Répartition des personnels Enseignants selon le sexe par corps au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur ressources propres)



Les enseignants des filières scientifiques sont majoritairement des hommes, au global (69%) mais aussi au sein de chaque population : les hommes représentent 100 % des Professeurs des universités, 78% des Maitres de Conférences, 63% des enseignants du secondaire et 64% des doctorants, post doc, ATER, lecteur et moniteur.

Caractéristiques d'âge des personnels Enseignants par corps au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur ressources propres)



La disparité des corps Enseignants s'observe également en termes de classes d'âge. Logiquement, les Lecteurs, doctorants, post doc, ATER et moniteurs sont des populations jeunes, avec une moyenne d'âge de 26 ans.

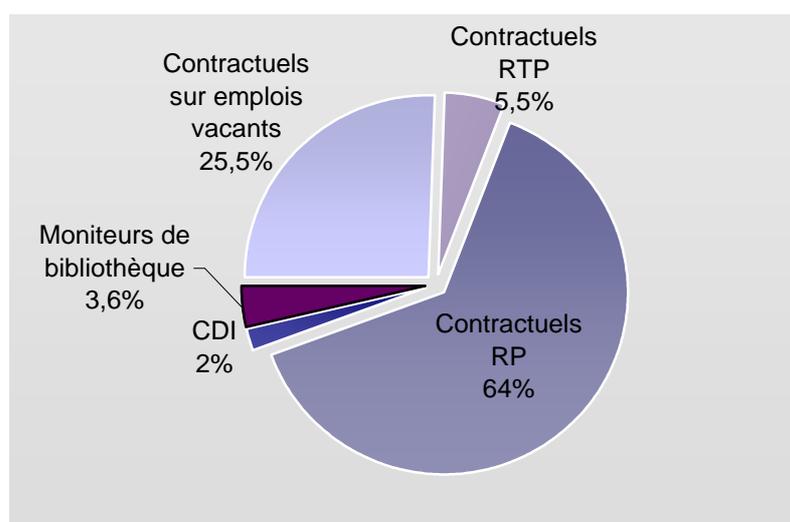
1.2.4. Les contractuels BIATOSS

Répartition des personnels contractuels BIATOSS
selon la nature des supports budgétaires et la filière au 31 décembre 2009

Support	Filière	Effectifs 2009	% du total 2009
Contractuels sur emplois vacants	ATOSS	3	5%
	BIB	1	2%
	ITRF	10	18%
	Total	14	25%
Contractuels sur rompus de temps partiels	ATOSS	1	2%
	BIB		
	ITRF	2	3,6%
	Total	3	5,5%
Contractuels sur ressources propres	ATOSS	7	13%
	BIB		
	ITRF	28	51%
	Total	35	64%
CDI	ITRF	1	1,8%
Moniteurs de bibliothèque	BIB	2	3,6%
		55	100%

Répartition des personnels contractuels BIATOSS
selon la nature des supports budgétaires au 31 décembre 2009

Base : 55 effectifs réels



Au 31 décembre 2009, deux contractuels sur trois sont embauchés sur ressources propres, 1 contractuel sur 4 travaille à l'École du fait d'emplois provisoirement vacants.

1.3. Ancienneté dans l'établissement

Ancienneté des personnels fonctionnaires dans l'ECOLE au 31 décembre 2009

Filière	Catégorie	Effectifs 2009	Ancienneté dans l'Ecole				
			Moins de 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 5 et 8 ans	Entre 8 et 15 ans	Plus de 15 ans
Titulaires BIATOSS	A	43	37%	14%	14%	19%	16%
	B	38	39%	21%	8%	16%	16%
	C	34	23,5%	8,8%	23,5%	23,5%	20,6%
	Total BIATOSS	115	34%	15%	15%	19%	17%
Enseignants	A	107	21,5%	18%	11%	27%	22,4%

Ancienneté des Contractuels BIATOSS et d'enseignement dans l'ECOLE au 31 décembre 2009

Filière	Catégorie	Effectifs 2009	Ancienneté dans l'Ecole			
			1 an ou moins	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Plus de 3 ans
Contractuels BIATOSS	A	31	12	14	1	4
	B	14	5	6	2	1
	C	10	5	4	1	
	Total contractuels	55	22	24	4	5
Enseignants	ATER	9	6	2		1
	Lecteur	2	2			
	Allocataire de recherche	94	37	35	19	3
	Allocataire de recherche & Moniteur	68	19	21	27	1
	Moniteur	16		5	11	
	Post doc	37	23	11	2	1
	Total Enseignants	226	87	74	59	6

1.4. Mouvement

1.4.1. Mobilités Externe

Entrées – sorties des titulaires

	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Solde (entrées - sorties)	Taux de rotation*
ATOSS	7	10	-3	20%
Bibliothèques	1	2	-1	20%
ITRF	13	7	6	16%
Enseignants	18	18	0	17%
TOTAL GENERAL	39	37	2	17%

* Taux de rotation :

$$\frac{\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties}}{\text{Effectifs au 31/12/2008} + \text{effectifs au 31/12/2009}}$$

Sont comptabilisées : les entrées (réussites de concours, retours de congés parentaux ou de formation, retours de disponibilité et retours de détachement), les sorties définitives (mutation, retraites, fins de détachement, démissions, décès ...) et les sorties provisoires (congés parentaux, congés formation, disponibilités, détachement...)

1.4.2. Mobilités Internes BIATOSS

Bilan de la mobilité:

Nombre de personnes ayant fait un souhait de mobilité	31
Nombre de personnes ayant obtenu une mobilité	19
% des personnes ayant fait un souhait de mobilité et l'ayant obtenu	61%

Détail par catégorie et par site des personnes ayant obtenu une mobilité:

Cat A	4
Cat B	7
Cat C	8
Total	19
% par site	44%

Pour information : 1 personnel sur 10 a obtenu une mobilité dans la nouvelle école (10,4%).

Parmi ces personnels, 16,3% sont des contractuels et 83,7% des titulaires

1.4.3. Avancement

Filière	Corps	Grade	2009	
			Nombre de promouvables ayant déposé un dossier	Nombre de promus
ATOSS	ADAENES	APAENES	0	0
	SAENES	SAENES classe exceptionnelle	Automatique	1
		SAENES classe supérieure	Automatique	0
	ADJENES	ADJENES principal 1ère classe	3	0
		ADJENES principal 2ème classe	7	0
		ADJENES 1ère classe	0	0
BIB	Conservateurs	Conservateurs en chef	0	0
		Conservateurs 1ère classe	0	0
	BAS	BAS hors classe	1	0
	Magasiniers	Magasinier principal 1ère classe	0	0
		Magasinier principal 2ème classe	0	0
		Magasinier 1ère classe	0	0
ITRF	IGR	IGR hors classe	0	0
		IGR 1ère classe	0	0
	IGE	IGE hors classe	0	0
		IGE 1ère classe	2	2
	TECH	Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle	0	0
	ADT	Adjoint Technique Principal 1ère classe	0	0
		Adjoint Technique Principal 2ème classe	0	0
		Adjoint Technique 1ère classe	1	1

1.4.4. Liste d'Aptitude

Filière	Corps	2009	
		Nombre de promouvables ayant déposé un dossier	Nombre de promus
ATOSS	ADAENES	4	0
	SAENES	2	0
Bibliothèques	Conservateurs généraux	1	0
	Bibliothécaire	1	0
	Bibliothécaire adjoint spécialisé	0	0
	Assistant des bibliothèques	0	0
ITRF	Ingénieur de Recherche	3	0
	Ingénieur d'Etudes	2	0
	Assistant Ingénieur	3	0
	Technicien de classe normale	2	0

II. REMUNERATIONS

2.1. Rémunération principale

Les dépenses de personnels au 31 décembre 2009

Budget ETAT		Dépenses de personnel sur budget de l'État en €	2009
	Rémunérations principales	Traitement bruts	18 515 021 €
		Primes et rémunérations accessoires	875 764 €
		Supplément familial de traitement	94 770 €
		Indemnité de résidence	156 463 €
	Cotisation	CAS Pensions (1)	8 878 526 €
		Autres cotisations (2)	3 996 140 €
	Prestations sociales	Allocations Chômage	115 108 €
		Remboursement domicile-Travail	34 856 €
		Total	32 666 648 €
Budget PROPRE			
		Total	3 627 016 €

(1) Le Compte d'Affectation Spéciale Pensions regroupe les cotisations patronales aux charges de pension civiles et militaires de retraite et les allocations temporaires d'invalidité dont s'acquittent tout employeur d'un fonctionnaire civil ou militaire au titre des agents qu'il rémunère.

(2) sont incluses dans les autres cotisations : Contribution. solidarité Autonomie, Cot pat fds nat aide logement, Cot pat FNAL déplafonnée, Cot pat IRCANTEC TR A, Cot pat IRCANTEC TR B, Cot pat maladie dépl, Cot pat RAFFP, Cot pat vieillesse déplaf, Cot pat vieillesse Plaf, Cot pat vst transport, Cot pat accident travail, Cot patron. alloc fam, Cotis patron. ASSEDIC.

La masse salariale sur budget Etat représente près de 32,7 millions d'euros en 2009, pour 30,5 millions en 2008, soit une variation de 7%.

2.2. Prestations 2009

2.2.1. Personnels Enseignants

Rémunérations accessoires des personnels Enseignants ⁽¹⁾

Prime des Enseignants	2009	
	Nombre de bénéficiaires	Montant versé (en €)
Prime de recherche et d'enseignement supérieur	114	133 754 €
Prime de responsabilités pédagogiques	8	9 324 €
Prime d'encadrement doctoral et de recherche	36	16 6477 €
Prime pour charges administratives (PCA)	3	5 869 €

(1) Les rémunérations accessoires comprennent tous les frais de personnel hors rémunérations principales.

2.2.2. Personnels BIATOSS

Rémunérations accessoires des personnels des ATOSS et BIB ⁽¹⁾

	Nombre de bénéficiaires *	Montant versé
IAT: Indemnités d'administration et de technicité	34	72 583 €

	Nombre de bénéficiaires *	Montant versé
IFTS : Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires	27	86 390 €

* Nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2009

(1) Les rémunérations accessoires comprennent tous les frais de personnel hors rémunérations principales.

Rémunérations accessoires des personnels des Bibliothèques ⁽¹⁾

Primes des Bibliothèques	Nombre de bénéficiaires *	Montant versé (en €)
Indemnité spéciale	1	8 253 €
Prime de technicité pour les corps bibliothécaires	6	5 046 €
Indemnité pour travaux dangereux, Insalubres...	27	2 463 €
Primes de sujétions spéciales	4	1 338 €
Indemnité de chaussures et panier	4	107 €

* Nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2009

Rémunérations accessoires des Personnels ITRF ⁽¹⁾

	Nombre de bénéficiaires*	Montant versé (en €)
PPRS : Prime de participation à la recherche scientifique	74	257 652 €

	Nombre de bénéficiaires*	Montant versé (en €)
Prime Informatique	14	49 960 €

* Nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2009

(1) Les rémunérations accessoires comprennent tous les frais de personnel hors rémunérations principales.

2.2.3. Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)

Cette indemnité, compensatrice de la perte de pouvoir d'achat des agents a été mise en place en 2008 pour les personnes dont la rémunération hors primes et indemnités n'aurait pas suivi l'inflation déterminée pour une période de référence entre 2004 et 2008. En 2009, 8 067 € ont été versés à 9 bénéficiaires.

Montant des indemnités versées en 2009 au titre de la GIPA

Catégorie	Nombre de bénéficiaires	Montant
A	3	5 676 €
B	2	1 918 €
C	4	474 €
Total	9	8 067 €

2.2.4. Aides au retour à l'emploi

AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009 PERSONNELS CONTRACTUELS sur budget de l'Etat

	AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009
Nombre de personnes indemnisées	15
Nombre total de jours indemnisés	2 742 jours
Montant des indemnités	114 591 €

En 2009 à L'ENS Lyon, 15 anciens contractuels sur budget Etat ont bénéficié des aides au retour à l'emploi, soit 2 742 jours d'indemnités versées pour un montant de 114 591 €.

AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009 PERSONNELS CONTRACTUELS sur Ressources Propres

	AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009
Nombre de personnes indemnisées	12
Nombre total de jours indemnisés	3 403 jours
Montant des indemnités	124 633 €

2.3. Nouvelles Bonifications Indiciaires

NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE Répartition à compter du 01/01/2009

Bénéficiaire	Nombre de points attribués
Secrétaire Général d'établissement public d'enseignement supérieur	50
Administrateur PRES	50
Agent comptable	40
Total	140

Chefs de service

Pôle Ressources Humaines	25
Pôle Recherche	25
Pôle Patrimoine Logistique	25
Pôle des Etudes	25
Pôle budgétaire et affaires juridiques	25
Relations Internationales	20
Maintenance, des travaux de rénovation et de la sécurité	20
Hygiène et sécurité	20
Cellule Concours	20
Total	205

Adjoints aux chefs de service et responsables

Bénéficiaire	Nombre de points attribués
Responsable technique du département de chimie	20
Responsable technique du département de physique	20
Responsable technique du département de biologie	20
Responsable technique de l'animalerie	20
Fonction à responsabilités techniques au LST et au DST	20
Fonction à responsabilités techniques au département de biologie	20
Fonction à responsabilités techniques à l'atelier de mécanique	20
Fonction à responsabilités techniques au laboratoire de chimie	20
Secrétaire du Directeur	15
Fonction à responsabilités techniques au département de biologie	15
Personnel de service intérieur	10
Total	200

NB : La valeur du point indiciaire est de 55,1217 € annuel (4,5935 € mensuel)

III. CONDITIONS HYGIENE ET SECURITE

3.1. Comité CHS

Il analyse les risques auxquels sont exposés les personnels et les usagers, définit un programme de prévention et élabore une politique destinée à éliminer ou réduire les risques professionnels et à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité.

Au cours de l'année 2009, il s'est réuni trois fois. Il a été renouvelé. Les thèmes abordés ont été les suivants :

CHS du 06 mars 2009

1. Approbation du PV de la séance du 14 novembre 2008
2. Santé – Prévention des accidents
 - Rapport annuel de la médecine de prévention pour l'année 2008
 - Bilan des accidents du travail pour l'année 2008 par M-B. Peinturier
 - Bilan du programme annuel de prévention 2008 de l'ENS par M-B. Peinturier
 - Présentation du programme annuel de prévention 2009 de l'ENS par M-B. Peinturier
 - Livre des références de l'inspection hygiène et sécurité par A. Bédino
 - Mise en place d'un groupe d'enquête suite aux accidents de service/travail par A. Bedino
3. Sécurité
 - Avancement des travaux demandés lors du précédent CHS par J-M. Cermelli
 - Point sur les travaux en cours à l'ENS par J-M. Cermelli
 - Validation par le CHS des consignes de sécurité et numéros d'urgence de l'ENS par A. Bedino
4. Hygiène
 - Point sur les formations hygiène et sécurité par M-B. Peinturier
 - Emplacement des poubelles à l'ENS par M-B. Peinturier
5. Détermination de la date du prochain CHS
6. Questions diverses

CHS du 29 juin 2009

1. Approbation du PV de la séance du 06 mars 2009
2. Santé – Prévention des accidents
 - Accidents et incidents survenus depuis le dernier CHS par A. Bedino
 - Point sur la grippe A H1N1 par M-B. Peinturier

3. Sécurité

- Point sur l'accès à l'irradiateur, salle de stockage des sources radioactives et L3 par M-B. Peinturier
- Validation de la nomination des PCR par M-B. Peinturier
- Point sur les problèmes d'odeur d'égout au LR5 par M. Gruel
- Avancement des travaux demandés lors du précédent CHS par M. Gruel
- Point sur les travaux en cours à l'ENS par M. Gruel
- Point sur la commission de sécurité par A. Bedino
- Compte rendu de l'Inspection hygiène et sécurité par F. Clapier

4. Hygiène

- Point sur les formations hygiène et sécurité par M-B. Peinturier
- Point sur les L2 par V. Ducheny
- Convention L3 par M-B. Peinturier

5. Détermination de la date du prochain CHS

6. Questions diverses

CHS du 04 décembre 2009

1. Approbation du PV de la séance du 29 juin 2009, Approbation du PV de la séance du 06 mars 2009 modifié lors du CHS du 29 juin 2009
2. Information sur l'hygiène et la sécurité dans le nouvel établissement par J. Samarut
3. Suivi des propositions, remarques et décisions du CHS du 29 juin 2009 par M-B. Peinturier
4. Santé – Prévention des accidents

- Accidents et incidents survenus depuis le dernier CHS par A. Bedino
- Procédures pour la grippe A H1N1 par M-B. Peinturier
- Fiches individuelles d'exposition par M-B. Peinturier

5. Sécurité

- Rapport de l'Inspection Hygiène et Sécurité par F. Clapier
- Point sur l'IGFL par M. Gruel
- Avancement des travaux demandés lors du précédent CHS par M. Gruel
- Point sur les travaux en cours à l'ENS par M. Gruel
- Avancement du groupe de travail produits chimiques par T. Bellebois
- Etat des lieux de la soute à produits chimiques par O. Coulombel

6. Hygiène

- Point sur les formations hygiène et sécurité par M-B. Peinturier
- Point sur les L2 par M-B. Peinturier

7. Détermination de la date du prochain CHS

8. Questions diverses

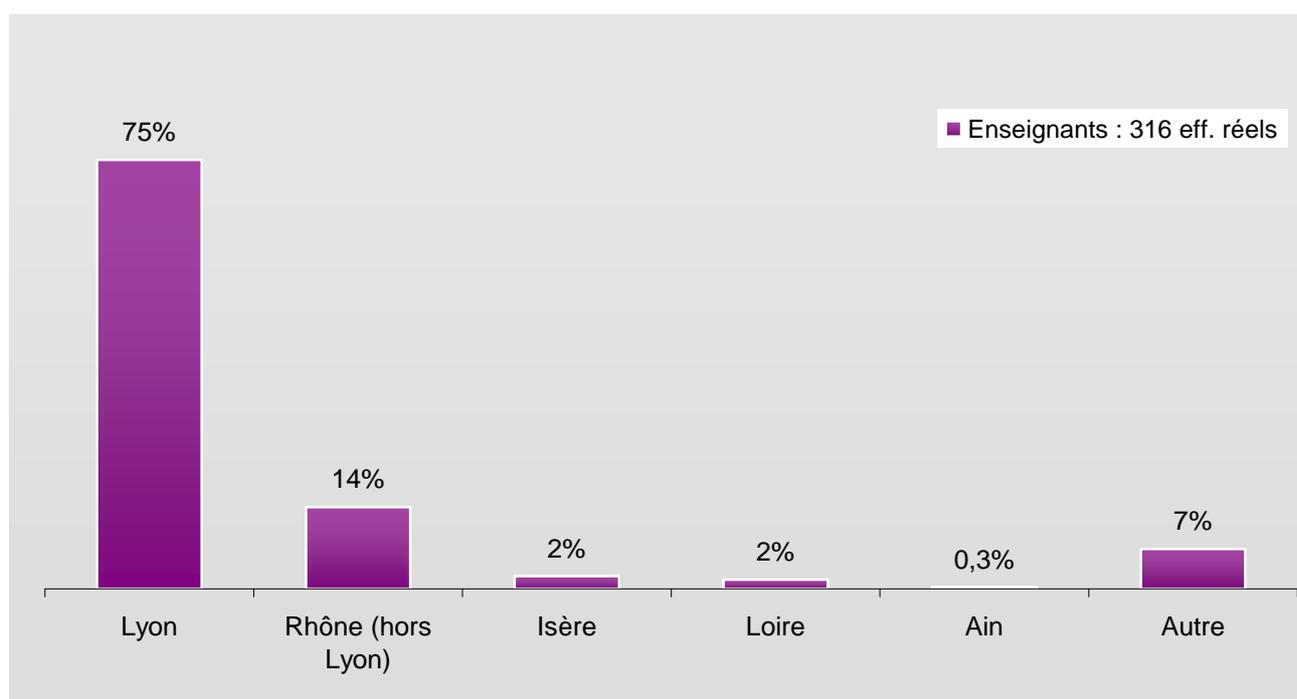
IV. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1. Résidence principale des personnels

Lieu de résidence des personnels Enseignants
au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur ressources propres)

Filière	Lieu de résidence	Effectifs 2009	% par filière
Enseignants	Lyon	234	75%
	Rhône (hors Lyon)	45	14%
	Isère	7	2%
	Loire	5	2%
	Ain	1	0,3%
	Autre	22	7%
	Total Enseignants		314

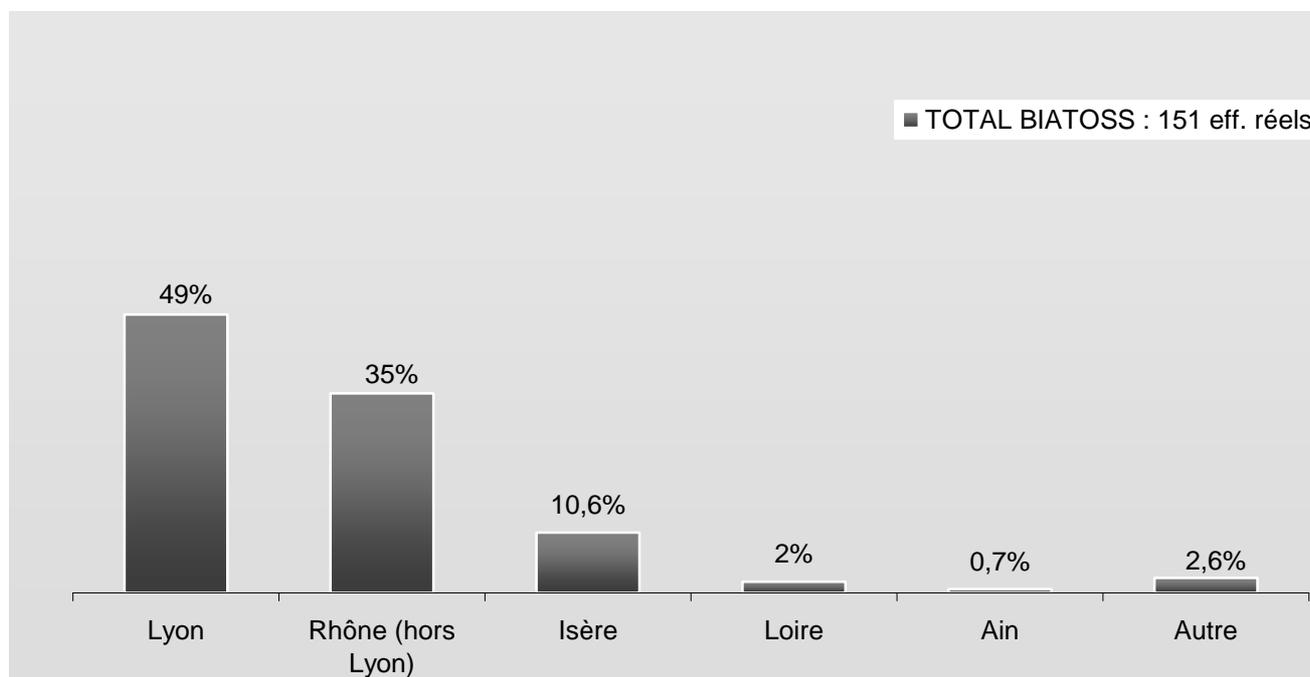
Lieu de résidence des personnels Enseignants
au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur ressources propres)



**Lieu de résidence des personnels BIATOSS
au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur ressources propres)**

Filière	Lieu de résidence	Effectifs 2009	% du total
TOTAL personnels BIATOSS	Lyon	74	49%
	Rhône (hors Lyon)	53	35%
	Isère	16	10,6%
	Loire	3	2%
	Ain	1	0,7%
	Autre	4	2,6%
	TOTAL personnels BIATOSS		151

Lieu de résidence des personnels BIATOSS au 31 décembre 2009 (y compris contractuels sur ressources propres)

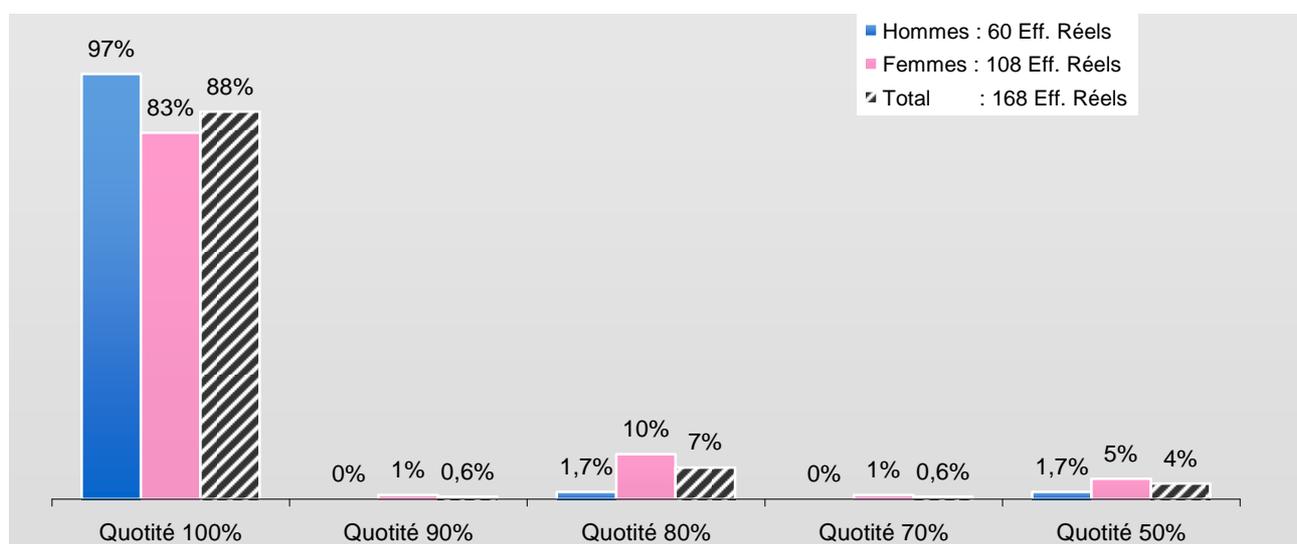


4.2. Taux d'activité des BIATOSS

Quotité de travail des personnels BIATOSS (y compris contractuels Ressources propres) au 31 décembre 2009 selon le sexe

Filière	Catégorie	Effectifs 2009	Quotité 100%			Quotité 90%			Quotité 80%			Quotité 70%			Quotité 50%		
			F	H	Tot	F	H	Tot	F	H	Tot	F	H	Tot	F	H	Tot
ATOSS	A	9	5	3	8				1		1						
	B	22	14	3	17				3		3				2		2
	C	18	12	2	14	1		1	2		2			1		1	
	Total ATOSS	49	31	8	39	1		1	6		6			3		3	
Bib	A	2	2		2												
	B	3	1	2	3												
	C	5	3	1	4				1		1						
	Total Bib	10	6	3	9				1		1						
ITRF	A	61	25	29	54				3	1	4	1		1	2		2
	B	27	14	11	25				1		1				1		1
	C	21	14	7	21												
	Total ITRF	109	53	47	100				4	1	5	1		1	2	1	3
TOTAL personnels BIATOSS *		168	90	58	148	1		1	11	1	12	1		1	5	1	6
			54%	35%	88%	0,6%		0,6%	7%	1%	7%	0,6%		0,6%	3%	0,6%	4%

* ne sont pas considérées les personnes en congé longue maladie ou congé longue durée.



Des personnels de l'Ecole très largement à temps complet (88%), avec des disparités selon le sexe : 83% des femmes travaillent à 100% contre 97% des hommes.

Le 80% est le temps partiel le plus largement choisi, et concerne 60% des temps partiels de l'Ecole.

4.3. Compte Epargne Temps

Récapitulatif des Comptes Epargne Temps Au 31 décembre 2009

	2008-09
Nombre d'ouverture de CET :	9
Nombre de CET ouverts :	37
Nombre moyen de jours épargnés :	16 jours
Nombre minimum de jours épargnés :	1 jour
Nombre maximum de jours épargnés :	119 jours

Alimentation d'un CET :

Un CET est alimenté par le report de jours de réduction du temps de travail ou le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés pris dans l'année puisse être inférieur à 20 jours.

Le nombre de jours épargnés résulte de la différence entre les 45 jours de congés environ (décompte réalisé en heures par le logiciel Hamac) prévus par la réglementation en vigueur et le nombre de jours de congés pris dans l'année.

Le décret n°2009-1065 du 28 août 2009 a élargi les options ouvertes en offrant aux agents de nouvelles possibilités d'utilisation des jours déposés sur leur compte. Le nouveau dispositif, permet, chaque année, de choisir d'épargner des jours pour les utiliser ultérieurement comme jours de congé, de se les faire indemniser ou encore de les placer en épargne-retraite.

4.3. Médecine de prévention

Les visites médicales systématiques sont réalisées annuellement pour les agents soumis à des risques particuliers (surveillance médicale renforcée ou spéciale). Les doctorants (salariés de l'ENS) sont intégrés dans cette disposition depuis l'automne 2008 ce qui correspond à un transfert progressif d'activité du médecin de prévention des étudiants vers celui du personnel.

Pour les autres agents, la périodicité de la visite médicale systématique est triennale (quinquennale dans les textes) ce qui correspond à une demande du médecin de prévention et des représentants du personnel. Cette périodicité a été validée par la direction de l'établissement.

Pour l'année 2009, 237 visites médicales dont 206 visites systématiques ont été réalisées.

Les visites supplémentaires sont faites à la demande du médecin 17 fois, de l'agent 8 fois, après arrêt maladie ou congé de maternité 3 fois et à la demande de la hiérarchie ou de la direction de l'école 3 fois.

Des examens complémentaires adaptés aux différentes expositions professionnelles sont pratiqués dans le service pour l'analyse d'urine (152), le test visuel (147) et le test auditif (6) mais aussi à l'extérieur de l'établissement sur prescription du médecin de prévention. Les bilans sanguins ou urinaires (82), radiographies pulmonaires (8), consultations ophtalmologiques (3) et cardiologique (1).

L'absentéisme aux visites médicales est de 18 % sur la première partie de l'année (jusqu'aux congés d'été) et passe à près de 40 % après. L'absentéisme plus marqué chez les doctorants explique sans doute pour partie cette augmentation. Un certain nombre d'agents dit également ne pas avoir le temps de venir en visite médicale.

Commentaires généraux :

Aspects organisationnels :

- Le temps médical de 20 heures par mois jusqu'en septembre 2009 a été augmenté pour atteindre en moyenne un jour par semaine soit 32 heures par mois depuis cette date. Cette augmentation apparaît nécessaire du fait de la prise en charge des doctorants mais elle n'est pertinente que si l'absentéisme noté en fin d'année est résorbé. Le temps passé à attendre les agents qui ne se présentent pas est en effet difficilement exploitable parce que morcelé. Une partie du temps supplémentaire est par ailleurs effectivement utile à une présence plus régulière sur le terrain (tiers temps).
- La charge de travail de l'infirmière est comme les autres années importantes. L'infirmière de l'éducation nationale a pour mission initiale la prise en charge des étudiants. Son implication en médecine préventive du personnel ou du travail est étroitement liée au temps qui reste disponible du fait de ses autres activités. Une réflexion sur l'intégration d'une infirmière du travail dans le nouvel établissement serait de mon point de vue utile.
- L'arrivée d'une assistante au niveau du service hygiène et sécurité date du début de l'année 2010 et il faudra évaluer quelle partie administrative du travail peut lui être confié. Dans la mesure où il ne s'agit pas d'un personnel paramédical et pour garantir la préservation du secret médical, cela limite le transfert possible.

- La création du nouvel établissement et les regroupements géographiques par entité de travail qui auront nécessairement lieu en 2010 devraient conduire à remettre à plat la répartition des effectifs entre médecins pour assurer une cohérence tant géographique que fonctionnelle dans le suivi médical. La difficulté d'identification des effectifs à suivre reste une difficulté en 2009 même si le travail mené en commun avec les ressources humaines a permis d'améliorer partiellement les choses depuis 2 ans.

Aspects portant sur l'évaluation des risques et la prévention :

- Concernant le risque radiologique : la mise en place de moyens dosimétriques plus adaptés à l'évaluation de l'exposition aux radios éléments manipulés se met progressivement en place depuis le début de l'année 2010. Ces dosimètres permettent une mesure au niveau des extrémités (mains). Ceci correspond à une attente de notre part. Nous proposerons une adaptation de la fréquence de port de ces dosimètres qui sera mensuelle dans un premier temps. De plus, certaines fiches d'exposition sur ce risque sont réalisées et nous sont transmises en copie. Ceci marque un réel progrès dans ce domaine.
- Concernant le risque chimique : la mise en œuvre de la réglementation sur les produits Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques prévoit une démarche de substitution systématique de ces produits ou en cas d'impossibilité la mise en place de procédés en circuit fermé. Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, une telle démarche peut être vécue comme un « empêchement » à réaliser l'acquisition de connaissances nouvelles. Il convient pour autant d'appliquer des mesures de prévention strictes vis à vis de ces produits comme des produits chimiques en général pour limiter le risque de voir apparaître tardivement des pathologies en rapport avec ces expositions.

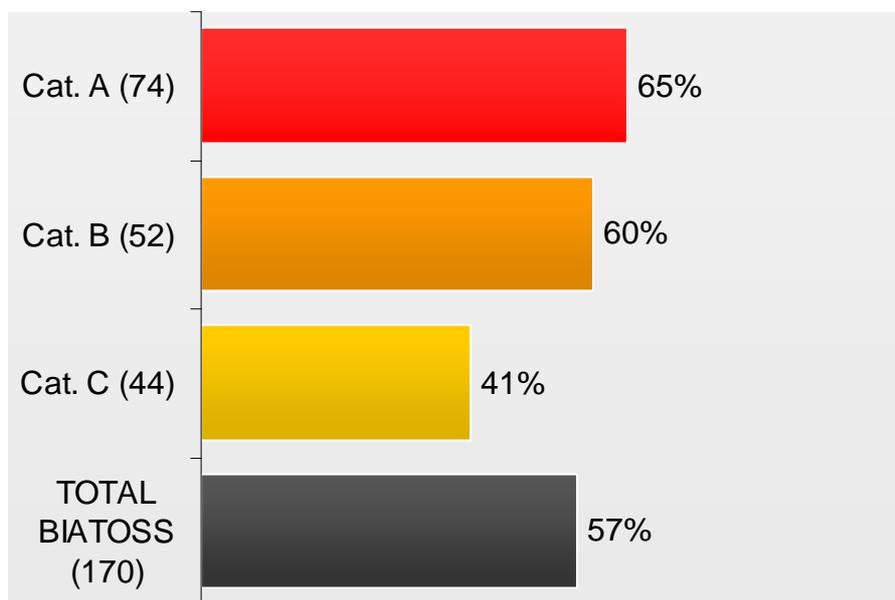
V. FORMATION CONTINUE

Récapitulatif des formations suivies en 2009

Catégorie	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures cumulées de formation	Durée moyenne par agent
A	48	789,5 h	16,4 heures soit 2,7 jours
B	31	522,5 h	16,9 heures soit 2,8 jours
C	18	371,5 h	20,6 heures soit 3,4 jours
Total	97	1 683,5 h	17,4 heures soit 2,9 jours soit 281 jours de formation

Pour mémoire, une journée de formation dure 6 heures.

Part des personnels ayant suivi une formation au cours de l'année 2009 selon la catégorie



Répartition des personnels bénéficiaires de formation en 2009 par domaine de formations

Domaine	Nombre d'agents ayant suivi une formation	Nombres d'heures	Durée moyenne de formation par agent
Hygiène et sécurité	71	376 heures	5 heures
Bureautique, applications de gestion, informatique	50	668 heures	13 heures
Gestion et Comptabilité	6	54 heures	9 heures
Préparation aux concours	14	249 heures	18 heures
Management	7	114,5 heures	16 heures
Gestion des ressources humaines	8	72,0 heures	9 heures
Formations scientifiques	3	42 heures	14 heures
Environnement professionnel	2	30 heures	15 heures
Administration et institutions	1	6 heures	6 heures
Bilan de compétences	1	24 heures	24 heures
Adaptation à l'emploi	1	30 heures	30 heures
Formations juridiques	1	6 heures	6 heures
Langues étrangères	1	12 heures	12 heures
TOTAL		1683,5 heures	

Budget Formation continue

Une enveloppe de 1000 € a été allouée pour des vacations, afin de permettre la rémunération des différents intervenants.
Le montant du budget alloué à la formation continue s'élève à 59 000 €.

VI. RELATIONS PROFESSIONNELLES

Les CTP et CPE en 2009

TYPE DE COMITE	DATE	ORDRE DU JOUR
Comité technique paritaire (CTP)		
	23/02/2009	Approbation du procès verbal du CTP du 20/11/2008 Création du nouvel établissement autonome Campagne emploi 2009 : BIATOSS et enseignants-chercheurs Primes BIATOSS : réévaluation des montants NBI : répartition des points non attribués Création du service facturier Point sur le fonctionnement des pôles administratifs Point d'information sur l'IGFL Point d'information sur les promotions BIATOSS au titre de 2009 Point sur le recrutement en cours ou récents.
	21/04/2009	Informations sur la préparation des statuts du nouvel établissement Discussions sur les ambitions scientifiques et pédagogiques du nouvel établissement (projet d'établissement)
	28/05/2009	Approbation du Procès Verbal du CTP du 23 février 2008 Point d'information sur la création du nouvel établissement doté des RCE Présentation du bilan social 2007 et du bilan social 2008 Présentation du rapport annuel Hygiène et Sécurité 2008 Présentation du rapport annuel sur les évolutions des risques professionnels 2008-2009 Présentation du programme de prévention Hygiène et sécurité 2009 Présentation du nouvel organigramme de l'Ecole au 28 mai 2009 Mise en place de la commission consultative paritaire pour les agents non titulaires Information sur la création du service facturier Information sur les postes mis au concours ITRF sessions 2009 Bilan des postes BIATOSS, Enseignants et enseignants chercheurs au 01/09/09
	04/06/2009	Approbation du Procès Verbal du CTP du 23 février 2008 Point d'information sur la création du nouvel établissement doté des RCE Présentation du Bilan social 2007 Présentation du Bilan social 2008 Présentation du rapport annuel Hygiène et Sécurité 2008 Présentation du rapport annuel sur les évolutions des risques professionnels 2008-09 Présentation du programme de prévention Hygiène et Sécurité 2009 Rattachement du service Hygiène et Sécurité à la Direction Présentation du nouvel organigramme de l'Ecole au 28 mai 2009 Mise en place de la commission consultative paritaire pour les agents non titulaires Information sur la création du service facturier Information sur les postes mis au concours ITRF session 2009

TYPE DE COMITE	DATE	ORDRE DU JOUR
	25/06/2009	Examen des statuts de la nouvelle École
	02/07/2009	Avis sur le projet de statuts de la nouvelle école
	09/07/2009	Avis sur le projet de statuts de la nouvelle école
	16/07/2009	Avis sur le projet de statuts de la nouvelle école
	01/09/2009	Examen de prévention en cas de pandémie grippale.
	01/10/2009	Une première partie sera commune aux deux Écoles et abordera les points suivants : - Procédure d'affectation des personnels dans la nouvelle École - Principes pour la campagne d'emplois 2010 Une partie ne concernera que le CTP de l'ENS Lyon : - Approbation des Procès Verbaux des CTP du 04/06/2009 et du 01/09/2009 - Mise en place de la Prime de Fonction et de Résultats (PFR) pour les catégories A de l'ASU.
	05/11/2009	Point d'information sur l'A.R.T.T dans la nouvelle école Critères d'attribution de la prime R.C.E pour les personnels
	19/11/2009	Approbation du Procès Verbal du CTP du 1er octobre 2009 Organisation des futurs services de l'école Présentation des nouveaux postes (fiches de poste) Affectation des personnels de la nouvelle école Souhaits de mobilité des personnels
	16/12/2009	Approbation des procès-verbaux du 5 et 19 novembre 2009 Organisation des services de la nouvelle école Bilan de la 2nde campagne de mobilité Mise en place d'un groupe de travail « primes » Bilan sur l'attribution du « bonus autonomie » Campagne emplois 2010

Comité Paritaire d'établissement (CPE)

Restreinte groupe I (BIB)	18/03/2009	Approbation du procès-verbal de la CPE restreinte en date du 15/12/2008
Restreinte groupe I (ASU)	31/03/2009	Liste d'aptitude aux fonctions d'attaché administratif de l'éducation national et de l'enseignement supérieur, questions diverses
Restreinte groupe I (ASU)	24/04/2009	Approbation des PV en date du 11/09/2008 & 31/03/2009, Questions sur les demandes de mutations intra-académiques des personnels
Restreinte groupe I (ASU)	27/05/2009	Approbation du PV en date du 30/04/2009 relatif aux personnels de catégorie A, B, C, Examen des propositions de réduction ou majoration d'ancienneté des personnels de catégorie A, B, C
Restreinte groupe II (BIB)	05/10/2009	Examen inscription sur liste d'aptitude, Propositions de titularisation, Proposition de nomination dans le corps des conservateurs généraux des bibliothèques

VII. POLITIQUE SOCIALE

7.1. Assistance Sociale

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ SOCIALE MENEÉ EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'ENS LYON DURANT L'ANNEE 2009

(bilan effectué du 04/01/2009 au 23/12/2009)

L'assistante sociale des personnels de l'enseignement du Rectorat de Lyon se tient à la disposition des agents actifs, retraités, contractuels, au Rectorat de Lyon (30 rue Cavenne 69007 LYON) trois demi-journées par semaine.

Depuis janvier 2009, elle assure en plus deux demi-journées de présence par mois dans les locaux de l'ENS LSH (le jeudi après-midi).

Missions et objectifs de travail

Conformément à la circulaire ministérielle du n° 91 248 du 11 septembre 1991 le service social a développé ces actions en trois directions :

- a) l'aide et le conseil aux personnels,
- b) la participation à la politique sociale de l'Education Nationale,
- c) la participation et l'application de l'action sociale en faveur des personnels.

a) Aide et conseil aux personnels de l'ENS LYON

11 personnes ont été rencontrées. 52 entretiens ont été effectués.

Profil des personnels	Effectifs 2009	%
<u>Catégories</u>		
Catégorie A :	3	27,3%
Catégorie B :	3	27,3%
Catégorie C :	5	45,5%
<u>Sexe</u>		
Hommes	3	27%
Femmes	8	73%
<u>Statut</u>		
Fonctionnaires stagiaires ou titulaires	11	100%
Contractuels	0	0%
<u>Situation familiale</u>		
Célibataire	2	18,2%
En couple	5	45,5%
Divorcé	4	36,4%

Les demandes d'aide sont essentiellement d'ordre social (31) essentiellement pour trouver un logement suite à l'arrivée, une mutation ou une séparation, ainsi que des conseils relatifs aux allocations logement, aux vacances pour les enfants, à la reconnaissance travailleur handicapé.

A égalité à peu près dans les domaines relatifs au travail et économique (demande de mutation, difficulté d'adaptation poste de travail,

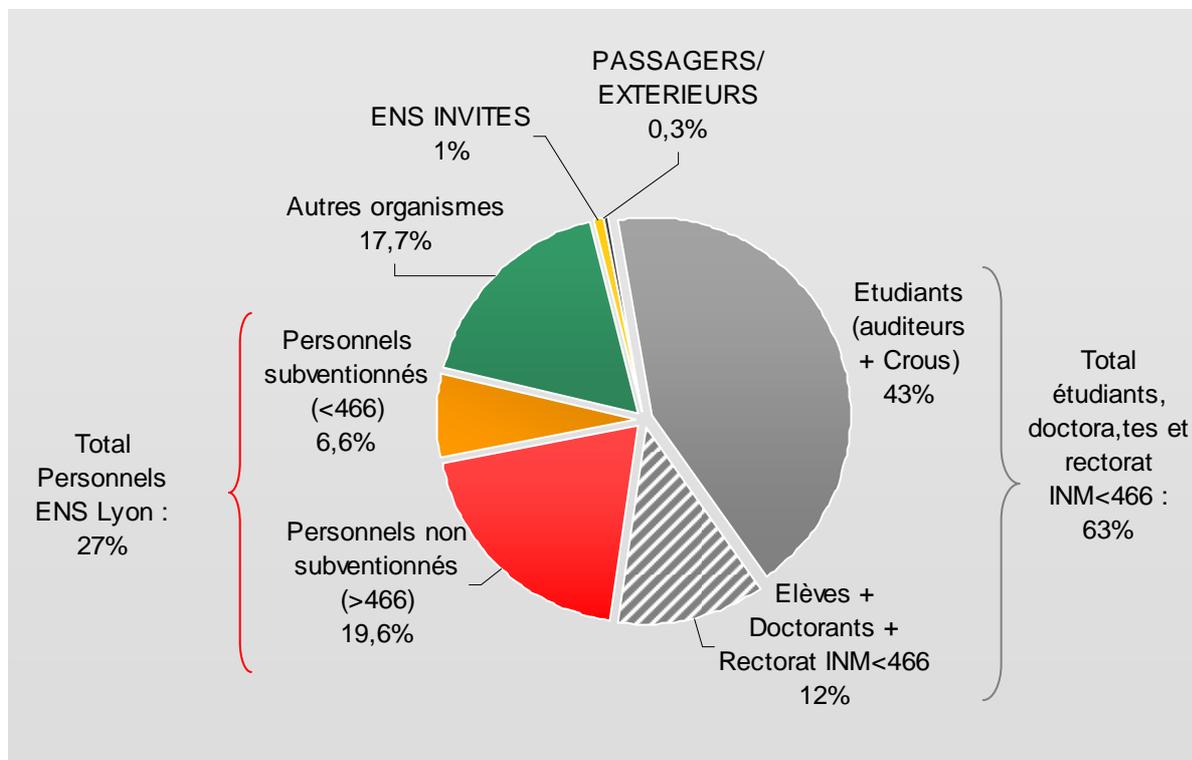
Inquiétude pour l'organisation future du poste de l'agent) et difficultés Financières.

7.2. Restauration

Fréquentation et usagers du restaurant au cours de l'année 2009

Type d'usager	Nombre de passages	%
Etudiants (auditeurs + Crous)	87 814	43%
Elèves + Doctorants + Rectorat INM<466	24 178	12%
AFSSA	4 182	2%
ANLCI	1 268	0,6%
CNRS	20 104	10%
INRA	2 654	1%
INRIA	3 976	2%
INSERM	1 811	1%
TRANSGENE	889	0,4%
ENS INVITES	1 557	1%
PERSONNELS UCBL1 (toutes catégories)	1 173	0,6%
Personnels non subventionnés (>466)	39 780	19,6%
Personnels subventionnés (<466)	13 496	6,6%
PASSAGERS/EXTERIEURS	523	0,3%
TOTAL	203 405	100%

Usagers du restaurant au cours de l'année 2009



Les élèves et auditeurs représentent 63% des usagers du restaurant de l'Ecole, les personnels en constituent 27%.

7.3. L'association ENSEMBLE



MOT DU PRESIDENT

Je souhaite remercier tous ceux qui nous font confiance, qui soutiennent nos activités et nos projets et qui nous encouragent à aller de l'avant !

L'année 2009 a été très riche en événements et nos adhérents ont bénéficié des activités à des prix très attractifs proposées par le bureau d'ENSEMBLE :

Notre voyage au pont de Millau et ses alentours, la journée festive dans le jardin de l'école, le circuit croisière sur le Rhône pour voir les illuminations ainsi que le repas au restaurant pour finir cette superbe soirée, l'arbre de Noël pour 417 enfants du personnel dans l'amphithéâtre Charles Mérieux.

En parallèle nous organisons pendant l'année scolaire la vente de ticket cinémas, fromages, piscines, paniers de fruits et légumes. Nous démarchons aussi auprès de commerçants du quartier et nous avons obtenu avec le magasin Bannette une réduction de 7% pour chaque achat sur présentation de notre carte d'adhérent. Les écoles d'ostéopathie de Dardilly et CEESO de la rue Pasteur à Lyon nous proposent des consultations à 15€ et pour finir un support très actif de Canal CE organisme regroupant un nombre important de comités d'entreprises qui favorise des prix très intéressants pour chacun de nous.

Comme chaque année nous faisons appel au bénévolat pour l'organisation des activités que nous mettons en place. Nous souhaiterions dans l'avenir disposer d'un espace où nous retrouver, pour échanger.

Christian LEGER

Membres du bureau :

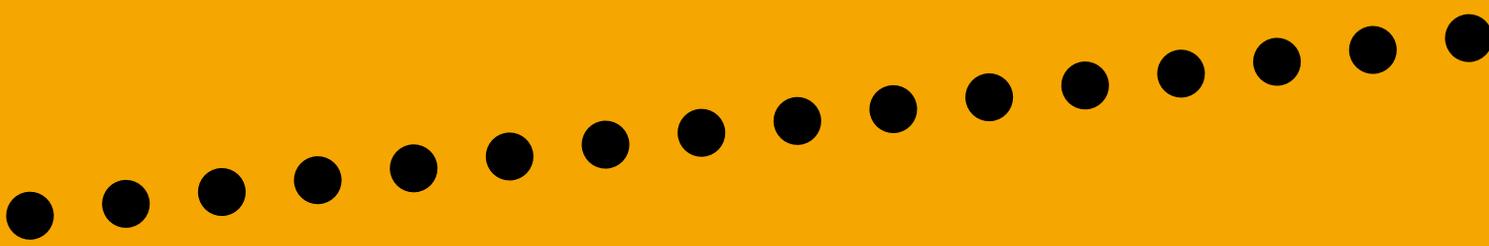
Christian Léger, Président,
Camille Borne, Vice-présidente,
Isabelle Blandin, Trésorière,
Marie-Françoise Guiot, Secrétaire.

Calendrier des manifestations de l'année 2009

- 6 et 7 juin 2009 : visite du pont de Millau et ses alentours - 45 participants = 3 418 €
- 9 juillet 2009 : journée festive dans les jardins de l'ENS LSH : repas paëlla = 3 040 €
350 participants environ.
- 8 décembre 2009 : circuit croisière sur le Rhône pour voir les illuminations = 1 500 €
+ Repas pour 50 participants
- 16 décembre 2009 : arbre de Noël – amphi Charles Mérieux = 8 803 €
Participation : 236 enfants pour 127 familles à l'ENS LYON
181 enfants pour 103 familles à l'ENS LSH
Même organisation que 2008 – difficulté à trouver de l'aide parmi le personnel.
- Subvention de places de cinéma :
1 010 places fournies, soit avance de trésorerie : 6 308 € = 1 732 €
Prêt social non remboursé par le salarié de l'ENS LSH = 500 €
Cotisations CANAL CE = 1 790 €

7.4. Crèche Garderisette

La "garderisette, les bébés de Gerland" accueille l'équivalent de 3 berceaux soit 5 796 heures à temps complet sur l'année. Le montant total des dépenses pour l'année 2009 s'élève à 11 510€.



Document conjointement réalisé par

Aurélie Dumas-Meunier

Statisticienne

Service Prospective et Aide au pilotage

Arnaud Duporte

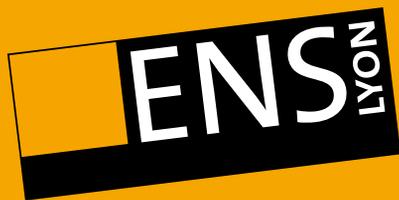
Stagiaire Licence Professionnelle en ressources humaines

Direction des Ressources Humaines

Camille Renaud

Responsable gestion et développement des compétences

Direction des Ressources Humaines



École normale supérieure
de Lyon

46 allée d'Italie - 69364 Lyon cedex 07

Tél : +33(0)4 72 72 80 00

Fax : +33(0)4 372 72 80 80

www.ens-lyon.fr

